

# Information sur la mobilité

Lors de nos réunions d'information et de nos passages sur le terrain, plusieurs d'entre vous, nous ont posés différentes questions sur la mobilité. **Le syndicat Sud** est bien conscient que le parcours de la mobilité décourage nombre d'entre vous, dû au sentiment d'isolement et au manque d'informations.

Nous tenons tout d'abord à vous rappeler qu'en règle générale toute demande de mobilité ou autres doit passer par Mme la maire et en copie à Mr Mesure ainsi qu'à la DRH. Vous n'êtes donc pas dans l'obligation d'en rendre compte à votre coordonnateur ni de lui fournir CV et lettre de motivation (comme certains vous l'on demandé). Toutefois n'hésitez pas à lui en faire part lors de votre entretien annuel.

Sachez que plusieurs outils, vous sont proposés :

- Formation sur la mobilité
- Stages d'observation
- Formation personnelle (demande de congés de formation)

Des ateliers "Info-mobilité" proposés par la Mission Parcours Professionnel, ont lieu un mardi après-midi par mois. Pour vous inscrire et pour tout renseignement sur la mobilité vous pouvez contacter Mme Sachet Delphine au : 02 23 62 13 05.

À l'issue de ces ateliers un entretien individuel auprès d'une conseillère orientation-mobilité vous sera proposé.

Le **Syndicat Sud** se tient à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter,



Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole  
Centre commercial Le Torigné  
8 Place de Thorigné  
35200 Rennes